



L'Association des éducatrices et des éducateurs franco-manitobains

463 Rue Sabourin, CP 732, St. Pierre-Jolys, MB, R0A 1V0

Téléphone : (204) 470-9336

Courriel: president@aefm.mbteach.org

Site Web: aefm-mts.ca

Procès-verbal de la réunion du conseil général du 29 mai 2024 au Centre scolaire Léo-Rémillard

- 1) Ouverture de la réunion
 - a) Début de la réunion à 17h33.
- 2) Mot de bienvenue et reconnaissance des traités et des terres ancestrales
- 3) Adoption de l'ordre du jour
 - a) Ajouts :
 - i) Affaires découlant :
 - (1) Adoption de la fin de la réunion du 23 avril 2024 (manque de quorum).
 - b) que l'ordre du jour du 29 mai 2024 soit adopté tel que modifié. ADOPTÉE
- 4) Adoption du procès-verbal du 23 avril 2024
 - a) que le procès-verbal du 23 avril 2024 soit adopté. ADOPTÉE
- 5) Affaires découlant
 - a) Levée de la réunion du 23 avril 2024
 - i) que la réunion du 23 avril 2024 soit levée le 23 avril 2024 à 18h08. ADOPTÉE
 - b) Enquête de sortie
 - i) SVP, partagez avec les membres qui quittent la DSFM : <https://forms.office.com/r/139MLACf3P>
- 6) Rapport de la présidence
 - a) Voir le rapport de la présidence en annexe.
 - b) que [REDACTED], [REDACTED] et [REDACTED] soient les récipiendaires des bourses AEFM. ADOPTÉE
 - c) que le rapport de la présidence soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE
- 7) Rapport de la vice-présidence
 - a) Voir le rapport de la vice-présidence en annexe.
 - b) que le rapport de la vice-présidence soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE
- 8) Rapport financier (voir documents de la trousse)
 - a) Présentation des rapports financiers de mars et avril 2024.
 - b) que les rapports financiers de mars et avril 2024 soient adoptés tels que présentés. ADOPTÉE
- 9) Rapports des membres de l'exécutif
 - a) Santé et sécurité
 - i) Voir le rapport du comité de santé et sécurité en annexe.



L'Association des éducatrices et des éducateurs franco-manitobains

463 Rue Sabourin, CP 732, St. Pierre-Jolys, MB, R0A 1V0

Téléphone : (204) 470-9336

Courriel: president@aefm.mbteach.org

Site Web: aefm-mts.ca

- ii) que le rapport du comité de santé et sécurité soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE
 - b) Négociations
 - i) Voir le rapport du comité de négociations en annexe.
 - ii) que le rapport du comité de négociations soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE
 - c) Perfectionnement professionnel
 - i) Voir le rapport du comité de perfectionnement professionnel en annexe.
 - ii) que le rapport du comité de perfectionnement professionnel soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE
 - d) Statuts et politiques
 - i) Voir le rapport du comité de statuts et politiques en annexe.
 - ii) Présentation d'une nouvelle politique pour l'achat de la technologie pour les membres de l'exécutif.
 - iii) que le rapport du comité de statuts et politiques soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE
- 10) Affaires nouvelles :
- a) Budget AÉFM 2024-2025
 - i) La cotisation 2024-2025 sera au minimum 122,80\$ (10% de la cotisation MTS).
 - ii) Trois options :
 - (1) Scénario A :
 - (a) Selon les prévisions du budget 2023-2024;
 - (b) La cotisation serait à 245\$ (comparée au 110\$ actuel).
 - (2) Scénario B :
 - (a) Présentation des coupures;
 - (b) La cotisation serait de 175\$.
 - (3) Scénario C :
 - (a) Semblable aux coupures du scénario B mais coupures plus sévères;
 - (b) La cotisation serait de 150\$.
 - iii) Il y a des changements proposés aux trois scénarios.
 - iv) que le scénario A du budget 2024-2025 soit choisi; des changements subséquents pourront être faits. ADOPTÉE
 - v) Il y a des changements proposés au scénario A.
 - vi) que le budget de l'AÉFM 2024-2025 soit adopté. La cotisation sera de 215\$ par membre à 50% et plus et de 107,50\$ par membre à 49% et moins. ADOPTÉE
 - b) Politiques DSFM
 - i) Charte de la suppléance
 - (1) Réception de rétroactions.
 - (2) Rencontre de la présidence avec RH le 30 mai 2024.
 - (3) Il est suggéré de ne pas partager de rétroaction avec la DSFM car la politique va à l'encontre de l'entente collective; il faut les partager avec la présidence de l'AÉFM.
 - ii) Temps d'écrans
 - c) Comités AÉFM 2024-2025



L'Association des éducatrices et des éducateurs franco-manitobains

463 Rue Sabourin, CP 732, St. Pierre-Jolys, MB, R0A 1V0

Téléphone : (204) 470-9336

Courriel: president@aefm.mbteach.org

Site Web: aefm-mts.ca

i)

que le comité ad hoc d'appui aux enseignants nouveaux arrivants soit renouvelé pour l'année 2024-2025.

ADOPTÉE

d) AGA de la MTS

i) Les deux motions proposées par l'AEFM ont été adoptées;

ii) Les cotisations MTS augmenteront l'année prochaine à au moins 1228\$;

iii) Les sessions Humanacare augmenteront à 14 l'année prochaine;

iv) Marcela Cabezas (LRTA), Kristen Fallis (WTA), Lillian Klausen (RETTA), Desirée Pappel (AEFM), Cathy Pleskach (ITA) et Joel Swaan (GVTA) ont été élus à l'exécutif provincial de la MTS.

11) Dates des prochaines réunions

a) À déterminer en septembre 2024.

12) Levée de la séance

a)

que la séance soit levée à 20:05.

Compte-rendu de Luc Blanchette.



L'Association des éducatrices et des éducateurs franco-manitobains

463 Rue Sabourin, CP 732, St. Pierre-Jolys, MB, R0A 1V0

Téléphone : (204) 470-9336

Courriel: president@aefm.mbteach.org

Site Web: aefm-mts.ca

Motions passées lors de la réunion du conseil général du 29 mai 2024 au Centre scolaire Léo-Rémillard

- 1) que l'ordre du jour du 29 mai 2024 soit adopté tel que modifié. ADOPTÉE
- 2) que le procès-verbal du 23 avril 2024 soit adopté. ADOPTÉE
- 3) que la réunion du 23 avril 2024 soit levée le 23 avril 2024 à 18h08. ADOPTÉE
- 4) que [REDACTED], [REDACTED] et [REDACTED] soient les récipiendaires des bourses AÉFM. ADOPTÉE
- 5) que le rapport de la présidence soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE
- 6) que le rapport de la vice-présidence soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE
- 7) que les rapports financiers de mars et avril 2024 soient adoptés tels que présentés. ADOPTÉE
- 8) que le rapport du comité de santé et sécurité soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE
- 9) que le rapport du comité de négociations soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE
- 10) que le rapport du comité de perfectionnement professionnel soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE
- 11) que le rapport du comité de statuts et politiques soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE
- 12) que le scénario A du budget 2024-2025 soit choisi; des changements subséquents pourront être faits. ADOPTÉE
- 13) que le budget de l'AÉFM 2024-2025 soit adopté. La cotisation sera de 215\$ par membre à 50% et plus et de 107,50\$ par membre à 49% et moins. ADOPTÉE
- 14) que le comité ad hoc d'appui aux enseignants nouveaux arrivants soit renouvelé pour l'année 2024-2025. ADOPTÉE
- 15) que la séance soit levée à 20:05.